

Élections provinciales 2012

Le 4 septembre, les 130 000 propriétaires forestiers et leur famille sont invités à voter pour un nouveau gouvernement. La Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) est intervenue auprès des partis politiques afin de sonder leurs intentions face aux préoccupations des forestiers. Dans une lettre envoyée directement aux principaux chefs de partis, la FPFQ a demandé si leur formation politique était prête à s'engager à :

- soutenir les investissements sylvicoles en forêt privée en actualisant le Programme de remboursement de taxes foncières à l'intention des producteurs forestiers.
- reconnaître le rôle des propriétaires et producteurs forestiers dans le développement des communautés rurales en renforçant, plus précisément, l'application du principe de résidualité inscrit dans la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, lequel accorde une forme de priorité au bois de la forêt privée pour l'approvisionnement des usines.
- maintenir le caractère universel des programmes de soutien financier et soutenir une industrie de travaux sylvicoles diversifiés, pour appuyer les propriétaires forestiers dans l'ensemble des régions du Québec.

Ces mesures s'inscrivent naturellement en amont des autres engagements pris pour soutenir l'industrie de la transformation des ressources naturelles, cliente des producteurs forestiers.

La Fédération des producteurs forestiers du Québec est toujours en attente d'une réponse officielle de la part de certains partis. Le tableau de la page suivante illustre les engagements pris par les différentes formations politiques à ce jour.

Appui politique de l'UPA

Nos demandes forestières ont également été incluses dans les communications de l'UPA auprès des partis politiques et la FPFQ a diffusé un communiqué conjointement avec l'UPA pour faire valoir celles-ci.

« Les propriétaires forestiers du Québec peuvent contribuer davantage au développement économique du Québec, si on leur en laisse la chance. Voyons maintenant quelles solutions les partis politiques nous proposent pour sortir de la crise ». – Citation de Pierre-Maurice Gagnon, extraite du communiqué.

Rencontre des chefs des principaux partis politiques

Le président de la FPFQ, Pierre-Maurice Gagnon, a participé aux rencontres organisées par l'UPA, avec les chefs des principales formations politiques les 15 et 17 août dernier à Lévis.





Bien que ces rencontres visaient principalement à aborder les enjeux de l'ensemble des producteurs agricoles, M. Pierre-Maurice Gagnon, a pu s'adresser aux chefs de partis sur les enjeux des producteurs forestiers.

Monsieur François Legault de la Coalition Avenir Québec a alors manifesté son ouverture quant à une révision du Programme de remboursement de taxes foncières à l'intention des producteurs forestiers. Madame Pauline Marois, en plus de se montrer sensible à l'application du principe de résidualité, a réitéré son intention de doubler l'effort sylvicole en forêt publique et privée, sans toutefois préciser les mécanismes pour y arriver.

Suivi des engagements sur le site Internet de la FPFQ

Depuis le déclenchement des élections, le site Internet de la Fédération s'est mis en mode électoral et les principaux engagements pris par les partis concernant la forêt privée y sont affichés en temps réel. Venez nous visiter!

Tableau des engagements des formations politiques face aux attentes de la FPFQ et de l'UPA (en date du 27 août 2012)

Les attentes				
<p>Soutenir les investissements sylvicoles en forêt privée en actualisant le Programme de remboursement de taxes foncières à l'intention des producteurs forestiers :</p>	<p>La Coalition Avenir Québec a démontré une ouverture quant à l'actualisation du Programme de remboursement des taxes foncières des producteurs forestiers.</p>	<p>Le gouvernement libéral s'est engagé à revoir le Programme de remboursement des taxes foncières pour l'année 2013, de concert avec la FPFQ.</p>	<p>Le Parti Québécois s'engage à doubler la valeur de la production forestière par des travaux sylvicoles. Le budget annuel de 200 millions \$ dédié aux travaux sylvicoles sur terres publiques et privées sera augmenté de 35 millions \$.</p>	<p>Québec solidaire s'engage à actualiser le Programme de remboursement des taxes foncières.</p>
<p>Reconnaître le rôle des propriétaires et producteurs forestiers dans le développement des communautés rurales en renforçant, plus précisément, l'application du principe de résidualité inscrit dans la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, lequel accorde une forme de priorité au bois de la forêt privée pour l'approvisionnement des usines :</p>		<p>Le gouvernement libéral a toujours reconnu le principe légal de résidualité et tient compte des volumes de la forêt privée dans l'attribution du bois de la forêt publique pour l'exercice 2013-2018.</p>	<p>Le Parti Québécois s'engage à renforcer l'application du principe de résidualité.</p>	
<p>Maintenir le caractère universel des programmes de soutien financier et soutenir une industrie de travaux sylvicoles diversifiés, pour appuyer les propriétaires forestiers dans l'ensemble des régions du Québec :</p>		<p>Le gouvernement libéral s'est engagé à sécuriser le budget de 28,5 millions \$ du Programme de mise en valeur des forêts privées pour les cinq prochaines années.</p>		<p>Québec solidaire s'est engagé à maintenir le caractère universel des programmes de soutien financier et les conditions favorisant le libre choix des producteurs forestiers québécois.</p> <p>Québec solidaire soutient la diversification de l'industrie de travaux sylvicoles pour appuyer les propriétaires forestiers dans l'ensemble des régions du Québec.</p>
<p>Autres engagements :</p>	<p>La Coalition Avenir Québec s'engage à réduire l'utilisation du mazout pour le remplacer par de la biomasse forestière.</p>	<p>Le Parti libéral du Québec s'est dit « convaincu que l'aide économique de son gouvernement afin de soutenir l'industrie forestière et ses travailleurs (déjà plus de 7 milliards de dollars), combinée à la reprise économique du secteur, permettra de créer un contexte d'affaires qui sera plus favorable pour les producteurs forestiers. »</p>	<p>Le Parti Québécois adoptera une chartre du bois qui favorisera l'utilisation du bois du Québec avec des cibles pour les constructions privées non résidentielles et pour les constructions publiques.</p>	

Activités à venir

7 septembre	Table de concertation sur la fibre - Québec
12 septembre	Table filière bioénergie - Québec
16 septembre	Déjeuner 50 ^{ième} anniversaire - Association des propriétaires de boisés de la Beauce - Saint-Georges
25 septembre	Conseil d'administration élargi de la FPFQ - Longueuil



Si vous souhaitez recevoir la version électronique de cette infolettre mensuelle de la FPFQ, veuillez transmettre vos coordonnées à Andrée Trudel, au atrudel@upa.qc.ca. Vous pouvez aussi consulter notre site Internet au www.foretprivee.ca